

Paris le 4 mai 2020

Cher ( e ) s collègues,

Depuis le 17 mars l'ensemble des activités sociales élaborées par le CCGPF sont soumises à une fermeture administrative décidée par le gouvernement en raison de l'épidémie du COVID-19. La santé des cheminots et de leurs familles, ainsi que celle de nos concitoyens, passe avant tout autre intérêt. Nous avons ajusté les fermetures au fur et à mesure des décisions gouvernementales. Le Premier Ministre est intervenu ce 28 avril. A ce jour, il n'a pas évoqué une date d'autorisation de reprise concernant le secteur d'activité du tourisme.

En ce sens, nous sommes contraints de maintenir la fermeture de l'ensemble des maisons familiales pour le mois de juin.

A ce jour, Nous n'avons aucune visibilité pour les vacances d'été. Vous l'aurez noté, le Premier Ministre a renvoyé à fin mai la décision du gouvernement pour celles-ci. Néanmoins, l'ensemble des services du CCGPF travaille dans le but de vous fournir une offre pour la saison été. Nous n'avons à ce jour aucune idée des contraintes sanitaires que nous devons appliquer. Nous faisons donc des projections en attendant les préconisations.

Concernant les colonies de vacances, nous savons d'ores et déjà qu'aucun séjour à l'étranger n'est autorisé. Nombreux sont nos partenaires qui s'interrogent.

Nous serons donc amenés, aussi bien pour les colonies que pour les villages-vacances, à vous faire des propositions dès que nous aurons des éléments concrets de la part du gouvernement. Le droit aux vacances ne se négocie pas et nous resterons vigilants afin de préserver ce conquies social indispensable à l'épanouissement et à l'équilibre des salariés et leurs familles. Cependant dans cet océan d'inquiétude, la possibilité offerte de réouvrir les bibliothèques va nous permettre de faire redémarrer le Service du livre et des bibliothèques à partir du 13 mai. Bien évidemment, nous le ferons en mettant des protocoles qui protégeront la santé de nos salariés. Les cheminot-e-s durant ce confinement ont besoin de lecture, et nous le savons. Nous vous invitons donc à vous rendre sur le site du Service du livre et des bibliothèques pour découvrir la richesse de l'offre faite par nos bibliothécaires. La solidarité et la fraternité sont la marque de la famille cheminote produisant un service public au service de l'intérêt général.

Le CCGPF inscrit ses activités dans ce sens.

*Céline Simon*  
*Secrétaire du CCGPF*

### **Remboursement des séjours**

Les séjours de mars, avril, mai et juin ayant été annulés, les cheminots qui le souhaitent, ont soit la possibilité de reporter leur séjour à une date ultérieure ou sur une autre destination aux conditions tarifaires en vigueur, soit d'émettre un avoir correspondant au montant des sommes versées, à valoir sur un prochain séjour en fonction de nos disponibilités. Quelle que soit votre décision, nous vous invitons donc à remplir le formulaire à [télécharger ici](#) et à le renvoyer à l'adresse suivante : [svfmail@ccgpfcheminots.com](mailto:svfmail@ccgpfcheminots.com)

### **Pensez à joindre un RIB à votre envoi.**

Par ailleurs, un avoir sera proposé aux familles ayant réservé leur séjour sur un village partenaire.

